

Communiqué de presse

Jeudi 7 mars 2024



Air Austral bénéficie d'un nouveau souffle grâce l'engagement de ses actionnaires, conditionné à une mobilisation sans faille de tous ses salariés et au soutien de l'ensemble des acteurs concernés

Le Conseil de Surveillance de la Compagnie Air Austral s'est réuni ce jeudi 7 mars 2024. Il a examiné en toute transparence la situation de la compagnie et validé le plan d'action et de restructuration présenté par le Directoire, assisté de ses conseils.

Ce plan comporte un objectif et une ambition de faire voyager sur les lignes opérées par Air Austral 1 216 000 passagers sur le prochain exercice qui débutera début avril 2024.

Pour accompagner l'entreprise à être plus performante, un effort collectif est indispensable.

Des mesures de gestion internes plus rigoureuses concernant la maîtrise et la réduction des coûts ont ainsi été validées.

Il sera également demandé des efforts aux personnels se traduisant par une baisse significative du coût de la masse salariale, ainsi qu'aux fournisseurs et à l'Etat, notamment dans la gestion délicate du traitement du passif public.

Les dessertes et programmes de vol du court et moyen-courrier ont par ailleurs été revus, sous l'angle de la rentabilité financière des lignes. Un travail pour améliorer le « yield management » est dans le même temps effectué.

Des actions sont parallèlement engagées pour régler positivement les contentieux lourds d'enjeux financiers.

En soutien à ce plan qui se veut ambitieux, rigoureux, tourné vers l'avenir de la Compagnie et aussi de son territoire, les actionnaires publics et privés ont accepté collectivement d'accompagner l'entreprise par un apport financier d'un montant de 10 Millions d'€, en cohérence avec leur participation respective au capital.

Ce plan volontariste sera suivi très régulièrement dans son application par le Conseil de Surveillance.

Toutes ces informations sont à retrouver sur www.air-austral.com